

Le cardinal Marx s'oppose au Ministre-Président de Bavière favorable à la croix dans les lieux publics

Publié le 2 mai 2018 · 5 min de lecture

Heureuse et réconfortante nouvelle en ce mardi 24 avril 2018, où le Land de Bavière a décidé d'imposer des crucifix dans les halls d'entrée de ses bâtiments publics, en signe de « reconnaissance de son identité », de « l'influence chrétienne-occidentale » dans l'État du sud de l'Allemagne.

Pour le Ministre-Président de Bavière, **Markus Söder** (CSU), cette croix visiblement présente n'est pas une promotion religieuse, mais l'expression de « l'empreinte historique et culturelle [qui] représentera ostensiblement les valeurs fondamentales de l'ordre juridique et social en Bavière et en Allemagne ». En revanche, seuls seront ainsi honorés les bâtiments appartenant à l'État bavarois – ceux relevant des municipalités ou de l'État fédéral allemand ne le seront pas.

Merci à la Bavière qui avait déjà remis les crucifix à l'honneur dans les salles de classes et les tribunaux... et qui donne comme un écho à la phrase maintes fois citée du nouveau ministre de l'Intérieur allemand, **Horst Seehofer**, qui déclara à la mi-mars au quotidien Bild : « **L'islam ne fait pas partie de l'Allemagne** ». Pour montrer l'exemple, Markus Söder [Photo ci-dessus] a déjà accroché dans le hall de la chancellerie la croix offerte par l'ancien archevêque de Munich, le cardinal **Friedrich Wetter**.

Bravo au courage de cet homme politique qui, nous le pensions innocemment, allait recevoir l'ap-pui unanime de l'épiscopat allemand...Or, **aussi insolite que cela puisse paraître**, le soutien de l'évêque de Ratisbonne, **Mgr Rudolf Voderholzer**, a aussitôt été dénoncé par son « chef », le président de la Conférence épiscopale d'outre Rhin lui-même, le fameux^[1] cardinal **Reinhard Marx** !

En effet, sans tarder, dans un entretien accordé au journal **Süddeutsche Zeitung** le 29 avril 2018, l'archevêque de Munich a déclaré que la croix était « un signe d'opposition à la violence, à l'injustice, au péché et à la mort, mais pas un signe [d'exclusion] des autres ». Le fait d'exposer la croix pourrait être « mal compris, comme un symbole purement culturel », a-t-il osé dire. Il ne revient pas à l'Etat d'expliquer ce que signifie la croix, a encore ajouté le cardinal, affirmant que la décision du gouvernement du Land de Bavière avait engendré « division, agitation et clivage ».

Membre du conseil rapproché du pape François, le fameux Cg, il a dénoncé « l'animosité, les divisions et les troubles » publics causés par la décision du conseil des ministres de Bavière de

rendre visible identité chrétienne du Land en ordonnant l'installation de crucifix dans les bâtiments administratifs de Bavière. Il a ajouté que la mesure annoncée par le ministre de l'intérieur de Bavière, Markus Söder, revient à « exproprier la Croix au nom de l'Etat ».

Le cardinal est allé jusqu'à condamner cette décision – « clivante », comme on dit aujourd'hui. Allant plus loin dans le renoncement et la quasi hérésie, il s'en est pris à l'honneur de Notre Seigneur mort sur cette croix en déclarant :

« Accrocher un crucifix veut dire : je dois m'orienter selon les paroles de celui qui est mort sur la Croix pour le monde entier. C'est une provocation : pour chaque chrétien, pour l'église, mais aussi pour l'Etat qui voudrait se référer à ce signe. »

Cet écoeurant relativisme a jeté l'effroi chez les fidèles, pourtant très progressistes, d'Allemagne et a heureusement suscité, il faut le noter, deux notables réactions qui atténuent la portée de cet ami du Pape régnant. L'une d'Allemagne, l'autre de l'Autriche voisine :

- **Beatrix von Storch**, député AFD de Bavière au Bundestag, a réagi sur Twitter en affirmant que si l'islamisation gagne du terrain entre Allemagne, c'est d'abord en raison de la capitulation du christianisme – avec le cardinal Marx en tête. « Il enlève la Croix du sommet de la montagne du temple. Et il n'en veut pas non plus sur les édifices publics », a-t-elle tweeté (avec le hashtag : **#lepoissonpourritparlatête**).

- Puis, le 1^{er} mai 2018, le nonce apostolique en Autriche, **Mgr Peter Zurbriggen**, a vivement réagi aux déclarations du cardinal Marx lors d'une intervention à l'Université pontificale de Heiligenkreuz, au sud-ouest de Vienne :

« Voyez-vous, en tant que nonce et représentant du Saint-Père, je suis quand même triste et j'ai honte, lorsque j'entends que dès que des croix sont érigées dans un pays voisin, les évêques et prêtres de tous les peuples doivent critiquer cela. C'est une honte. » « Ce religieux-ment correct, ce politiquement correct, cela me tape sur les nerfs ». »

Mgr Zurbriggen a en outre rappelé la visite des deux évêques à Jérusalem à l'automne 2016 : Mgr Marx et **Mgr Bedford-Strohm** avaient enlevé leurs croix au Mont du Temple par considération envers les dirigeants juifs et musulmans, ce qui avait été la cible de nombreuses critiques :

« S'ils vont en pèlerinage en Terre Sainte et qu'ils ont honte de porter la Croix, quelle que soit la raison, alors moi aussi j'ai honte ».

Merci Monseigneur pour votre sainte colère ! Nous aussi, nous avons honte de tels « pasteurs » qui ne font qu'appliquer les dérives mortifères du funeste Concile Vatican II !

Sources : RITV /infocatho.fr /Le Salon Beige

Notes de bas de page

1. **le cardinal Marx autorise la communion pour les époux protestants dans « certaines circonstances »**. Le cardinal Reinhard Marx, au cours d'une conférence de presse jeudi 22 février 2018, a déclaré que ce nouveau « guide pastoral », préparé conjointement par la Commission œcuménique et la Commission pour la foi de la Conférence épiscopale, autorisant certains époux protestants à recevoir la sainte communion dans certaines circonstances est un « pas positif ». Il a révélé également que les évêques allemands ont voté cette décision « à une large majorité » après un « intense débat ».

Source : laportelatine.org/actualite/le-cardinal-marx-soppose-au-ministre-president-de-baviere-favorable-a-la-croix-dans-les-lieux-publics-2-mai-2018

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France